



# RAPPORT ANNUEL 2016-2017



Fondation de l'Ordre  
des infirmières et  
infirmiers du Québec

*Pour mieux soigner.*



## TABLE DES MATIÈRES

Vos dons à l'œuvre	page 3
Mot de la présidente	page 4
<i>Pour mieux soigner</i> – Un programme de subvention qui se distingue	page 6
<i>Prix Coup de cœur leadership</i> – Une reconnaissance à l'image de la profession	page 9
Activités de financement	page 10
Rayonnement	page 12
Les infirmières et infirmiers au cœur de nos subventions	page 13
Conseil d'administration	page 14
États financiers	page 15

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2017  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017  
ISSN 1923-838X (Imprimé)  
ISSN 1923-8398 (En ligne)  
© Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2017

Créé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 4V4  
Tél. : 514 935-2501 • 1 800 363-6048, poste 232  
Télééc. : 514 935-2055 • [info@fondationoiiq.org](mailto:info@fondationoiiq.org)





## VOS DONΣ À L'ŒUVRE

Tous les projets soutenus par la Fondation ont des retombées directes sur la population, et ce, grâce à la combinaison de la générosité de nos donateurs et de l'expertise infirmière.

- Accompagner les parents dans les soins complexifiés que requiert un bébé prématuré, en leur enseignant notamment la méthode du peau à peau et l'allaitement. | Unités de soins intensifs néonataux du Québec, *Pour mieux soigner* 2017
- Prévenir le développement de maladies mentales chez les adolescents à risque d'en développer une, en intervenant de façon précoce, et ce, auprès de toute la famille. | Projet HoPE et CIUSSS de la Capitale-Nationale, *Pour mieux soigner* 2016
- Travailler de concert avec les familles vulnérables pour la santé de leurs enfants. | Fondation du Dr Julien et CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, *Pour mieux soigner* 2015
- Permettre à des personnes marginalisées d'obtenir les soins de santé nécessaires sans jugement et avec humanité. | Coopérative de solidarité SABSA, prix *Coup de cœur leadership* 2017

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

*Quelle que soit la clientèle visée, les projets financés par la Fondation ont tous en commun de répondre à des besoins spéciaux qui nécessitent des approches innovantes dans la prévention, l'évaluation, le suivi clinique et la relation thérapeutique, et ce, en reconnaissant et en mettant en valeur l'apport des infirmières et infirmiers dans le système de santé québécois.*

Chers donateurs, chers partenaires,

Après une année à la tête de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), je jette un regard admiratif sur l'engagement du Conseil d'administration et des donateurs à faciliter l'accès aux soins pour la population. Notre profession n'échappe pas à la mouvance qui caractérise actuellement le milieu de la santé. Plus que jamais, notre rôle est essentiel et contribue à la santé de la population. La Fondation de l'OIIQ demeure engagée à faire valoir le rôle déterminant de la profession infirmière dans le système de santé québécois.

En 2017, la subvention *Pour mieux soigner* bénéficie à plusieurs régions du Québec, puisque 250 000 \$ ont été attribués aux six unités de soins intensifs néonataux de la province. La santé des nouveau-nés prématurés requiert des soins complexes donnés par des professionnels spécialisés dans un environnement hautement technologique. Grâce à votre appui, nous pourrions favoriser l'implantation des meilleures pratiques infirmières, tels le soutien à l'allaitement maternel et le contact peau à peau.

Soucieuse de se renouveler, et voulant montrer les nombreuses avenues où l'expertise infirmière peut faire la différence, la Fondation a créé, cette année, le prix *Coup de cœur leadership*. Les premières lauréates sont les infirmières de la Coopérative de solidarité SABSA, une clinique de Québec qui mise sur l'autonomie infirmière pour offrir des services aux plus vulnérables. Un soutien financier de 25 000 \$ leur permettra de poursuivre leur mission. Je suis fière de cet accomplissement. Ce nouveau prix témoigne du fait que la profession infirmière est une profession de cœur.

Parallèlement, la Fondation continue ses travaux avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale, lauréat de la subvention *Pour mieux soigner* 2016, dans le but de faciliter l'accès continu aux services en santé mentale pour 12 000 enfants et adolescents de la Capitale-Nationale ayant un proche atteint d'une maladie mentale.



Après un soutien de deux ans, la Fondation est très fière du travail accompli avec la Fondation du Dr Julien et le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. En effet, cet appui a contribué au déploiement du rôle infirmier en pédiatrie sociale dans différentes régions du Québec.

Je tiens à souligner la généreuse participation de nos donateurs qui rendent possible la réalisation de ces projets. Je pense ici aux infirmières et infirmiers qui contribuent en grand nombre, notamment dans le cadre de la campagne annuelle qui se déroule lors de l'inscription au Tableau, aux participants et aux partenaires de la Soirée Florence, aux employés de l'Ordre qui participent à diverses activités, aux personnes faisant partie du Cercle des leaders de la santé et à tous les membres du Conseil d'administration qui consacrent temps, argent et énergie à la Fondation.

Je vous remercie de nous accorder votre confiance pour poursuivre notre mission.

A handwritten signature in black ink that reads "Lyne Tremblay". The signature is fluid and cursive.

Lyne Tremblay, inf., M. Sc. inf.  
Présidente  
Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec  
Consultante en soins infirmiers

*Pour mieux soigner*

## UN PROGRAMME DE SUBVENTION QUI SE DISTINGUE

*Pour mieux soigner*  
2017



### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS PRÉMATURÉS ET LA PARTICIPATION ACTIVE DES PARENTS PAR L'OPTIMISATION DES MEILLEURES PRATIQUES INFIRMIÈRES DANS LES SIX UNITÉS DE SOINS INTENSIFS NÉONATALS (USIN) DU QUÉBEC

La création d'un partenariat d'envergure entre les six USIN (Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Centre universitaire de santé McGill, Centre hospitalier universitaire de Québec, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Hôpital général juif) et quatre universités québécoises vise à concerter les efforts infirmiers afin d'améliorer les résultats de santé des nouveau-nés prématurés et de leurs familles.

Les pratiques suivantes, encouragées ou mises de l'avant par des infirmières, permettent la baisse du taux de morbidité néonatale, un meilleur développement neurologique, le développement des compétences parentales et une réduction du séjour hospitalier :

- 1) Soutien à l'allaitement maternel
- 2) Contact peau à peau
- 3) Soins du développement
- 4) Soins centrés sur la famille

La création d'une communauté virtuelle de pratique permettra de centraliser les informations et de favoriser le partage de connaissances et d'outils qui peuvent être utilisés tant par les infirmières que par les parents. En plus d'éviter les dédoublements, ce processus permet d'assurer une homogénéité dans les services à population.

Ce projet reposera sur une étroite collaboration entre le personnel clinique et les chercheurs.

La Fondation de l'OIIQ finance la réalisation de projets cliniques infirmiers novateurs, jusqu'à un maximum de 250 000 \$, grâce à son programme de subvention *Pour mieux soigner*, lancé en 2013. Porteurs et mobilisateurs pour l'ensemble des membres de la profession, les grands projets *Pour mieux soigner* sont des initiatives d'infirmières et d'infirmiers qui permettent d'améliorer concrètement la qualité et la sécurité des soins, de même que l'accès à ces derniers, pour les Québécoises et les Québécois.

### *Pour mieux soigner* 2016



## DÉVELOPPEMENT DU RÔLE CENTRAL DE L'INFIRMIÈRE CLINICIENNE EN SANTÉ MENTALE JEUNESSE – HOPE : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LA CONTINUITÉ DES SERVICES EN SANTÉ MENTALE, POUR LES ENFANTS-ADOLESCENTS À RISQUE DE DÉVELOPPER UNE MALADIE PSYCHIATRIQUE GRAVE

La santé mentale et les maladies psychiatriques graves constituent l'un des défis majeurs de santé de la population. Piloté par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, le projet Horizon Parents-Enfants (HoPE) est un projet de transformation qui vise l'amélioration du dépistage, de l'accessibilité et de la continuité des services destinés aux enfants et aux adolescents dont un parent est atteint de schizophrénie, de maladie bipolaire ou de dépression majeure récidivante. Les données scientifiques indiquent qu'en intervenant précocement auprès de ces jeunes, parfois avant même que la maladie ne se déclare, nous pouvons avoir une influence déterminante sur l'orientation du jeune et sa famille.

Un des volets du projet HoPE vise à améliorer la santé et le développement de ces jeunes qui risquent de souffrir d'une de ces maladies et, pour ce faire, il s'appuie sur l'expertise infirmière pour définir le rôle innovant d'infirmière navigatrice en santé mentale jeunesse. Ainsi, l'infirmière navigatrice joue un rôle central en matière d'évaluation de l'état physique et mental du jeune. Elle est appelée à soutenir la famille, à faire de l'enseignement et de l'éducation psychologique, ainsi qu'à assurer la coordination et la continuité des soins. La subvention a permis d'asseoir les bases de ce rôle, ainsi que d'assurer la mise en œuvre du programme dans l'infrastructure clinique.

De plus, une série de formations sous la forme de webinaires, offertes gratuitement aux infirmières et infirmiers, ont été conçues par l'équipe HoPE afin de faciliter la transmission des connaissances et l'intégration des données probantes dans la pratique infirmière, et de présenter le rôle de l'infirmière navigatrice. Deux infirmières navigatrices sont actuellement en poste au CIUSSS de la Capitale-Nationale. Le déploiement se déroule donc rondement, et ce, au bénéfice des patients. En avril 2017, le programme permettait le suivi de plus d'une cinquantaine de familles.

Une équipe de recherche travaille également à mesurer la performance et l'efficacité de l'ensemble de ces nouvelles façons de faire afin d'en faciliter l'exportation dans tout le réseau québécois.

Pour mieux soigner  
2015



## FORMATION ET INTÉGRATION DES INFIRMIÈRES CLINIENNES AU SEIN DU MOUVEMENT DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ DU QUÉBEC

Au terme des deux années de la subvention, la Fondation de l'OIIQ et la Fondation du D<sup>r</sup> Julien, ainsi que le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal qui a participé au projet, peuvent jeter un regard positif sur leur collaboration. L'ambitieux projet de contribuer au développement du rôle de l'infirmière en pédiatrie sociale s'est révélé un succès.

Par leur formation et leur expertise en soins de proximité, les infirmières et les infirmiers cliniciens sont appelés à jouer un rôle important auprès des enfants et de leur famille fréquentant les centres de pédiatrie sociale en communauté (CPSC).

Depuis mai 2015, une infirmière clinicienne du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, encadrée par la Direction des soins infirmiers et la Direction des services de première ligne et de santé publique, est affectée au centre de pédiatrie sociale en communauté fondé par le D<sup>r</sup> Gilles Julien. Le CIUSSS a déjà fait savoir son intention de maintenir ce poste.

Un programme de stage et formation a permis de sensibiliser quelque 96 infirmières à ce nouveau rôle. De plus, un profil précis de l'infirmière ou infirmier en pédiatrie sociale a pu être créé afin de faciliter son exportation ailleurs. Cinq centres comptent aujourd'hui sur l'expertise infirmière en pédiatrie sociale pour bonifier les services proposés à leur clientèle.

Les chercheurs poursuivront leur travail de bien évaluer la valeur ajoutée d'intégrer des infirmières et infirmiers dans les CPSC, les défis liés à leur intégration non seulement en pédiatrie sociale en communauté mais aussi dans les services du réseau, ainsi que les effets du programme de formation et de la sensibilisation; ils mèneront également une recherche documentaire sur les référentiels de compétences relatifs aux infirmières en pédiatrie.

## COUP DE CŒUR LEADERSHIP

### UNE RECONNAISSANCE À L'IMAGE DE LA PROFESSION

Créé en 2017, le prix *Coup de cœur leadership* est un prix de reconnaissance pouvant atteindre 25 000 \$. Il est remis à un organisme à but non lucratif ou de bienfaisance, ou à une coopérative ayant une réputation bien établie, qui met en valeur la profession infirmière et reconnaît l'influence déterminante du travail des infirmières et infirmiers. L'appui financier permettra notamment à son récipiendaire d'assurer la continuité de ses services, ainsi que de créer ou d'élargir l'offre de services en soins infirmiers.



### COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SABSA



La Coopérative de solidarité SABSA offre des services de proximité à la clientèle des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur de Québec souffrant de problèmes de santé courants, ainsi qu'aux personnes aux prises avec l'hépatite C ou le VIH. Elle vient en aide à une clientèle souvent vulnérable qui navigue difficilement dans le système de santé traditionnel. Cofondée par Isabelle Têtu, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne, la clinique de proximité repose sur l'expertise infirmière.

Véritable emblème de l'autonomie infirmière, SABSA se démarque par sa pratique novatrice. Elle a maintes fois prouvé sa raison d'être auprès des plus vulnérables, mais aussi de la population, en démontrant que les interventions infirmières constituent l'une des solutions pour un meilleur accès aux soins de santé.

Financée principalement grâce à des dons corporatifs et de particuliers, la Coopérative offre ses services gratuitement. À la suite d'une entente conclue à l'été 2016, le CIUSSS de la Capitale-Nationale fait un prêt de ressources à SABSA. La coopérative demeure entièrement autonome dans sa gestion. Le soutien financier de la Fondation lui permettra de poursuivre sa mission.

# ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

AFIN DE SOUTENIR DES PROJETS INFIRMIERS PORTEURS POUR LA PROFESSION INFIRMIÈRE ET LA POPULATION QUÉBÉCOISE, LA FONDATION DE L'OIIQ A POURSUIVI SES EFFORTS DE COLLECTE DE FONDS EN 2016-2017. VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPALES ACTIVITÉS.

Campagne annuelle  
2016-2017

43 % de participation  
179 941 \$ en dons

## CAMPAGNE ANNUELLE AUPRÈS DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

Sur le thème « Dites oui au 5 \$ », les infirmières et infirmiers ont été invités à faire un don de 5 \$ lors de leur inscription au Tableau 2016-2017 de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Solidaires et sensibilisés à cette cause, près de 43 % des membres de la profession ont accepté de soutenir la Fondation, ce qui a permis d'amasser un total de 179 941 \$, soit 11 % de plus qu'en 2015-2016.



## DONS COMMÉMORATIFS ET AUTRES DONS

La campagne auprès des employés de l'OIIQ, les dons divers, les dons à la mémoire de personnes décédées et la vente d'objets promotionnels ont rapporté 10 827 \$. Une augmentation de près de 15 % par rapport à l'année précédente.

une augmentation  
de **15 %**

dons de  
**10 827 \$**

Soirée Florence 2016

404 participants

99 823 \$ en profits

SOIRÉE FLORENCE

La quatorzième Soirée Florence a eu lieu le 4 mai 2016, au Théâtre Saint-James de Montréal, au profit de la Fondation de l'OIIQ. Le ténor Marc Hervieux a animé cette soirée où les lauréates, véritables joyaux de la profession infirmière, et les participants ont pu apprécier une dynamique improvisation musicale.



La soirée a généré des profits de 99 823 \$. La Fondation de l'OIIQ remercie tout particulièrement les convives et les généreux commanditaires de la Soirée Florence 2016.

Programme d'assurances habitation et auto



# RAYONNEMENT

GRÂCE À DES COMMUNICATIONS RÉGULIÈRES SOUTENUES, LA FONDATION DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC FAIT CONNAÎTRE LES PROJETS QU'ELLE SUBVENTIONNE AINSI QUE SA MISSION.

## SYMPOSIUM DES LEADERS DE LA SANTÉ



Ce premier symposium portait sur la collaboration interprofessionnelle et réunissait des professionnels de divers domaines de la santé. La Fondation a ainsi pu expliquer sa raison d'être à une clientèle élargie qui n'est pas nécessairement infirmière.

## CONGRÈS ANNUEL DE L'OIIQ



La Fondation a assuré une présence soutenue au Congrès annuel de l'OIIQ grâce à la tenue d'un kiosque pendant deux jours afin de promouvoir ses activités de collecte de fonds et de communiquer sa mission aux quelque 3 000 congressistes présents.

## PERSPECTIVE INFIRMIÈRE



On retrouve dans la revue *Perspective infirmière* une rubrique de la Fondation assortie d'une annonce publicitaire. La revue est distribuée cinq fois par année aux quelque 74 000 infirmières et infirmiers et à environ 9 000 étudiants.

## INFOLETTRE À L'INTENTION DES DONATEURS



L'infolettre est un outil précieux qui permet à la Fondation de communiquer avec quelque 35 000 abonnés. Deux éditions ont été diffusées pour informer les membres de l'évolution des projets.

## RELATIONS MÉDIAS



Des communiqués de presse ont été envoyés aux médias pour annoncer les résultats de la quatorzième Soirée Florence tenue au printemps 2016 et la remise de la quatrième subvention *Pour mieux soigner* en janvier 2017.

# LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AU CŒUR DE NOS SUBVENTIONS

PLUSIEURS MEMBRES DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE PERMETTENT AUX DIFFÉRENTES SUBVENTIONS DE LA FONDATION DE L'ŒIQ DE SE CONCRÉTISER. DÉCOUVREZ CERTAINS D'ENTRE EUX.

UNITÉS DE SOINS INTENSIFS NÉONATALS DU QUÉBEC, POUR MIEUX SOIGNER 2017



De gauche à droite : Sonia Semenic, professeure à l'École des sciences infirmières Ingram de l'Université McGill; Marilyn Aita, professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et chercheuse au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine; et Audrey Larone Juneau, cadre-conseil en sciences infirmières au CHU Sainte-Justine © CHU Sainte-Justine

PROJET HOPE ET CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE, POUR MIEUX SOIGNER 2016



Joanne Lavoie, infirmière clinicienne et responsable du projet HoPE et Bianka Lagacé, infirmière clinicienne navigatrice du CIUSSS de la Capitale-Nationale pour le projet HoPE

FONDATION DU D<sup>R</sup> JULIEN ET CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL, POUR MIEUX SOIGNER 2015



Noémie Ouellet, infirmière clinicienne

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SABSA, PRIX COUP DE CŒUR LEADERSHIP 2017



Isabelle Têtu, infirmière praticienne spécialisée et cofondatrice de la Coopérative



Marie-Christine Leclerc, infirmière clinicienne

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC AU 31 MARS 2017



PRÉSIDENTE

**Lyne Tremblay**  
Inf., M. Sc. inf.

Consultante en soins  
infirmiers



VICE-PRÉSIDENT

**Jean-Jacques Bérubé**  
M.B.A.

Vice-président délégué,  
Relations marchands  
Banque Nationale



TRÉSORIER

**Michel Guindon**  
B.A.A., M.B.A., Ph. D., FCPA

Professeur honoraire  
HEC Montréal



SECRÉTAIRE

**Carole Mercier**  
inf., B. Sc. inf., M. Sc.  
(adm. de la santé), IMHL, ASC

Secrétaire générale  
Ordre des infirmières  
et infirmiers du Québec



ADMINISTRATRICE

**Denise Brosseau**  
Notaire, M.B.A., Adm.A., ASC

Directrice générale  
Ordre des infirmières  
et infirmiers du Québec



ADMINISTRATRICE

**Lise Fillion**  
Inf., Ph. D.

Professeure titulaire  
Faculté des sciences infirmières  
Université Laval



ADMINISTRATRICE

**Michèle Laframboise**  
M.B.A.

Conseillère principale  
en gestion d'actifs  
Normandin Beaudry



ADMINISTRATRICE

**Anne Ménard**  
B.A.A.

Directrice des relations-clients  
Marché de l'affinité  
TD Assurance Meloche Monnex



ADMINISTRATRICE

**Odette Roy**  
Inf., M. Sc. inf., M.A.P., Ph. D.

Professeure associée  
Faculté des sciences infirmières  
Université de Montréal



ADMINISTRATEUR

**Sylvain Simard**  
B.A., PAA

Vice-président,  
Développement des affaires  
La Capitale assurances  
générales



ADMINISTRATRICE

**Lucie Tremblay**  
Inf., M. Sc., Adm.A., CHE

Présidente  
Ordre des infirmières  
et infirmiers du Québec

# ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2017

FONDATION DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC



## TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	page 16
Résultats et actif net	page 17
Flux de trésorerie	page 18
Situation financière	page 19
Notes complémentaires	page 20

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## AUX ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec tire certains produits de la vente de billets de la Soirée Florence et d'apports dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de la vente de billets de la Soirée Florence et des apports, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2017 et 2016, de l'actif à court terme aux 31 mars 2017 et 2016 et de l'actif net aux 31 mars 2017 et 2016. L'auditeur précédent a exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

### OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### AUTRE POINT

Les états financiers de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 6 juin 2016 pour les raisons décrites dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Montréal,  
le 20 juin 2017

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A116823

# RÉSULTATS ET ACTIF NET

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017 \$	2016 \$
<b>Produits</b>		
Apports		
Inscription au Tableau	179 941	162 110
Cercle des leaders	19 272	
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec – Soirée Florence	10 000	26 824
À sa mémoire	1 535	995
Autres	5 069	5 132
Soirée Florence (note 5)	184 132	169 661
Intérêts	2 864	5 903
Autres	4 223	3 323
	<b>407 036</b>	<b>373 948</b>
<b>Charges</b>		
Bourses et subventions	275 000	245 000
Soirée Florence (note 5)	94 309	77 923
Honoraires de gestion (note 6)	10 072	21 000
Honoraires professionnels	13 007	5 432
Administration	8 792	6 819
Frais de transaction	3 313	2 260
Assurances	1 515	1 414
Promotion	193	5 301
	<b>406 201</b>	<b>365 149</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>835</b>	<b>8 799</b>
Actif net au début	<b>403 655</b>	<b>394 856</b>
Actif net à la fin	<b>404 490</b>	<b>403 655</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FLUX DE TRÉSORERIE



pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017 \$	2016 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	835	8 799
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Apports à recevoir et autres créances	(2 795)	(18 124)
Frais payés d'avance	(6 819)	11 118
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	883	(9 048)
Subventions à verser		12 500
Produits reportés – Soirée Florence	19 253	43 190
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	11 357	48 435
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des dépôts à terme et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	5 096	5 571
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette du dû à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(12 500)	21 000
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	3 953	75 006
Encaisse au début	654 989	579 983
Encaisse à la fin	658 942	654 989

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars 2017

	2017 \$	2016 \$
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	658 942	654 989
Apports à recevoir et autres créances (note 3)	209 388	206 593
Frais payés d'avance	23 743	16 924
	<b>892 073</b>	897 506
Long terme		
Dépôts à terme		5 096
	<b>892 073</b>	883 602
<b>Passif</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	10 890	10 007
Dû à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, sans intérêt	8 500	21 000
Subventions à verser	387 500	387 500
Produits reportés – Soirée Florence (note 4)	80 693	61 440
	<b>487 583</b>	479 947
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<b>404 490</b>	403 655
	<b>892 073</b>	883 602
Pour le conseil d'administration		
		
<hr/> Lyne Tremblay Présidente		
		
<hr/> Michel Guindon Trésorier		

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2017

---

## 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après la « Fondation »), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, est un organisme de bienfaisance enregistré au

sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences et des soins infirmiers et de stimuler l'intérêt envers ces disciplines.

---

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

#### Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction y afférents.

#### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une

réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

### CONSTATATION DES PRODUITS

#### Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### Soirée Florence

Les produits de la Soirée Florence sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque l'événement a eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Pour les produits de la Soirée Florence encaissés au comptant, ils sont comptabilisés lorsque l'événement a eu lieu. Le passif lié aux montants encaissés pour l'événement qui aura lieu après la fin d'exercice est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés – Soirée Florence.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

au 31 mars 2017

## 3. PLACEMENTS

	2017 \$	2016 \$
Apports à recevoir liés aux inscriptions au Tableau de l'Ordre et perçus par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)	179 221	148 247
Taxes à la consommation	28 448	23 151
Somme à recevoir de l'OIIQ	1 719	
Commandites à recevoir – Soirée Florence		35 195
	<b>209 388</b>	<b>206 593</b>

## 4. SOIRÉE FLORENCE

	2017 \$	2016 \$
Solde au début	61 440	18 250
Montant constaté à titre de produits	(61 440)	(18 250)
Montant encaissé pour le prochain exercice	80 693	61 440
Solde à la fin	<b>80 693</b>	<b>61 440</b>

## 5. SOIRÉE FLORENCE

	2017 \$	2016 \$
Produits		
Produits tirés de la vente de billets, commandites et autres services	184 132	169 661
Charges		
Charges	94 309	51 099
Services défrayés par l'OIIQ (a)		26 824
	<b>94 309</b>	<b>77 923</b>
	<b>89 823</b>	<b>91 738</b>

(a) Les charges de services techniques, de décor et d'aménagement ont été assumées par l'OIIQ et comptabilisées à titre d'apport au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

au 31 mars 2017

## 6 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

L'OIIQ est constitué en vertu de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec et est régi par le Code des professions. Sa principale fonction est de protéger le public en contrôlant l'exercice de la profession par ses membres, en assurant la délivrance de permis d'exercice aux candidats à la profession et en maintenant à jour le Tableau des

membres. L'OIIQ est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation détient un intérêt économique dans l'OIIQ, car elle obtient des services de gestion et d'administration de l'OIIQ en contrepartie d'une compensation non significative.

Les opérations effectuées avec l'OIIQ se détaillent comme suit :

	2017 \$	2016 \$
Produits		
Apport – Soirée Florence	10 000	26 824
Charges		
Honoraires de gestion	8 500	21 000
Soirée Florence (note 5)		26 824

Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation a reçu de l'OIIQ en apports non monétaires des services tels que des bureaux, des ressources humaines, de la promotion, du matériel informatique et son site Web. En raison de la difficulté d'estimer la juste valeur de ces services, ces apports n'ont pas été comptabilisés.

## 7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

### RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

#### VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 839 882 \$ (838 431 \$ au 31 mars 2016), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

## 8 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.



## POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION DE L'OIIQ?

- **POUR METTRE EN LUMIÈRE** la valeur ajoutée et le rôle essentiel des infirmières et infirmiers dans le système de santé;
- **POUR INVESTIR** dans le progrès et dans l'avenir de notre système de santé;
- **POUR AMÉLIORER** la qualité des soins de santé pour tous les Québécois;
- **POUR ACCÉLÉRER** l'évolution de la profession infirmière par la diffusion des connaissances qui résultent de projets soutenus;
- **POUR S'ASSOCIER** à une profession qui suscite l'admiration de tous et qui compte quelque 74 000 professionnels au Québec;
- **POUR PARTICIPER À** des projets qui permettent d'améliorer l'accès aux soins;
- **POUR EXPRIMER** sa reconnaissance à une infirmière ou à un infirmier qui a facilité notre parcours dans la maladie ou celui d'un proche.

Plus que jamais au cours des prochaines années, les infirmières et les infirmiers du Québec seront appelés à jouer un rôle prédominant quant aux enjeux de l'accès et de la qualité des soins. Votre soutien accélère le développement du plein potentiel de chacun de nos professionnels pour mieux soigner.

## NOTRE MISSION

La **Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec** a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences infirmières et des soins infirmiers, au bénéfice des patients. Elle appuie, de façon concrète, les infirmières et les infirmiers dans l'amélioration constante des soins. Elle finance des projets cliniques novateurs qui les aident à adopter, dans leur quotidien, les pratiques les plus efficaces pour le bien-être de leurs patients.

fondationoiiq.org